



© Phovoir

taux directeurs ont été relevés à huit reprises avant que ne s'engage un nouveau cycle de baisses dans un contexte de crise financière.

Depuis l'été 2007, d'importantes tensions sur les marchés monétaires et interbancaires sont en effet survenues suite à la crise du système bancaire mondial. Les interventions successives et conjointes des banques centrales ont permis de fournir aux banques les liquidités nécessaires mais le renchérissement du coût des ressources lié aux incertitudes pesant sur l'issue de la crise financière a conduit les banques à revoir à la hausse leurs conditions de crédit.

Cette hausse est perceptible depuis le début de l'année 2007 aussi bien dans les DOM qu'en métropole. Cette tendance semble toutefois plus marquée dans les DOM sur les crédits à court terme (escompte, découvert et autres crédits à court terme) alors que, sur les crédits à moyen et long termes, la progression des taux a été plus rapide en métropole.

Dans l'ensemble, le coût du crédit est plus élevé dans les départements d'outre-mer qu'en métropole, en particulier sur les crédits à court terme. Les conditions particulières d'activité des banques dominiennes, caractérisées par des marchés étroits, un niveau de risques plus élevé et des coefficients d'exploitation supérieurs, expliquent en grande partie cet écart. Moins contraints par ces particularités que leurs homologues des DFA, les établissements de crédit de La Réunion offrent toutefois des conditions de crédit moins éloignées de celles de la métropole.

## LA GESTION DES INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

### Les études et publications

#### Les études

La demande d'informations statistiques, d'indicateurs économiques et financiers ou encore de diagnostics et d'analyses sur les DOM est croissante.

Cette tendance s'explique par la conjonction de plusieurs facteurs :

- la multiplication des usages de la statistique publique régionale ou locale suscitée par les lois de décentralisation et la nécessité pour les acteurs locaux de bâtir leur propre expertise ;
- les exigences en matière de suivi de l'impact des politiques publiques engendrées par la mise en place de la Loi organique relative aux Lois de Finance (LOLF) ;
- une meilleure appréhension des contraintes liées à l'ultrapériorité.

Ces demandes s'orientent en particulier vers l'IEDOM, compte tenu de son expertise en matière d'analyse conjoncturelle et structurelle de ces économies, et de sa connaissance précise de l'activité monétaire et financière. L'IEDOM y répond par sa production de nombreuses publications périodiques détaillées ci-après, d'études thématiques ou sectorielles et par sa participation au projet CEROM<sup>1</sup>.

Par ailleurs, en application de la Loi d'orientation pour l'outre-mer (LOOM) du 13 décembre 2000, l'IEDOM réalise chaque année, pour le compte du secrétariat d'État chargé de l'Outre-mer et du ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi, une étude sur l'activité bancaire et le coût du crédit aux entreprises dans les DOM<sup>2</sup>. Cette étude est transmise par les ministres au président du Sénat et au président de l'Assemblée nationale.

#### Les publications périodiques

L'IEDOM produit des publications tout au long de l'année.

Dans chaque agence, sont publiées :

- tous les mois, la Lettre de l'Institut d'émission ;
- tous les trimestres, les bulletins trimestriels de conjoncture ;
- tous les ans, une monographie par département ou collectivité.

Parallèlement, le siège parisien de l'IEDOM publie :

- tous les trimestres, depuis juin 2005, un quatre pages sur la conjoncture outre-mer ;
- tous les ans, le rapport général de l'établissement.

#### / La lettre de l'Institut d'émission

Ce document de quatre pages à parution mensuelle est rédigé dans chaque agence<sup>3</sup>. Il regroupe, d'une part, des informations nationales communes afférentes au secteur bancaire, à la monnaie, d'autre part, des informations relatives aux principaux acteurs économiques et financiers et aux activités de place de l'Institut. Une édition nationale qui résulte de la compilation des lettres des différentes agences est également diffusée.

#### / Les bulletins trimestriels de conjoncture – suivi de la conjoncture économique et suivi de la situation financière et bancaire

L'IEDOM produit chaque trimestre, dans chaque DOM ou collectivité, deux bulletins de suivi de la conjoncture, l'un consacré à la conjoncture économique, l'autre à la conjoncture financière et bancaire. Les bulletins issus des différentes agences sont ensuite regroupés chaque trimestre sous forme de deux bulletins complets au siège.

Le bulletin de conjoncture économique appréhende l'évolution des principales variables conjoncturelles de chaque DOM et collectivité au travers d'indicateurs économiques et d'une enquête d'opinions réalisée auprès des chefs d'entreprise et englobant tous les secteurs importants de l'économie.

Le bulletin de conjoncture financière et bancaire retrace, sur chaque place, les statistiques financières relatives à l'évolution par catégorie et par agent, des dépôts, de l'épargne et des

concours consentis. Une enquête de conjoncture auprès des établissements de crédit permet d'informer les lecteurs des évolutions attendues et prévues des principaux indicateurs financiers. Ce bulletin comporte désormais une synthèse de plusieurs pages des principales évolutions monétaires et financières.

#### / Le quatre pages « conjoncture outre-mer »

Cette publication présente une synthèse des conjonctures économiques et financières ultramarines, à partir des informations contenues dans les bulletins trimestriels de conjoncture. Sont ainsi décrites chaque trimestre les principales évolutions de l'indice des prix et du marché de l'emploi dans les départements et collectivités d'outre-mer, suivi d'une analyse des principales évolutions économiques dans les géographies de la zone d'intervention de l'IEDOM.

#### / Les rapports annuels des agences

Ces monographies présentent de façon détaillée la situation économique et financière de chaque département et collectivité, au travers de données chiffrées et d'analyses sectorielles sur des séries de moyen et long termes.

Documents de référence, il s'agit de recueils d'informations visant particulièrement à permettre à un observateur extérieur d'approfondir sa connaissance de la géographie concernée.

Au fil des éditions, les rapports annuels s'enrichissent de nouveaux thèmes ; ainsi, y ont été insérés des développements sur les caractéristiques institutionnelles ou encore sur l'analyse des finances publiques locales.

Depuis 2007 deux monographies sont éditées sur les collectivités territoriales de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

#### / Le rapport annuel du siège

Le rapport du siège décrit l'activité et les comptes annuels de l'IEDOM et fait une brève synthèse de la situation économique et monétaire des DOM, de Saint-Pierre-et-Miquelon, de Mayotte, de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin.

Il s'agit d'un document destiné principalement à fournir une information sur les activités de l'IEDOM au cours de l'exercice sous revue.

#### Les publications thématiques ou sectorielles

De façon ponctuelle et parallèlement aux publications périodiques, l'IEDOM diffuse des *Notes de l'Institut d'émission*, des *Notes expresses* et des *études sectorielles* sur divers sujets récurrents ou non et sur des thèmes intéressant l'ensemble des départements ou l'un d'entre eux.

#### / Les notes de l'Institut d'émission

Chaque année, l'IEDOM publie des études approfondies sur des thèmes ayant trait à l'économie et au financement dans sa zone d'intervention. Ces notes (20 à 40 pages) agrègent des données chiffrées émanant des établissements de crédit, des entreprises ou des fichiers gérés par l'IEDOM.

1 Le projet Comptes économiques rapides pour l'outre-mer (CEROM), né en 2003 et spécifié par un accord-cadre signé en 2004 sous l'impulsion de l'AFD, l'IEDOM, l'IEOM et de l'INSEE, consiste à mettre en place un cadre permettant d'analyser les évolutions récentes de la situation économique des DOM.

2 Cf. « Les publications thématiques ou sectorielles – Les Notes de l'Institut d'émission », page 49.

3 Depuis 2005, la Lettre de l'Institut d'émission de Saint-Pierre-et-Miquelon paraît tous les trimestres et non plus tous les mois.

### Nombre de publications thématiques

	2006	2007	2008
Notes de l'Institut d'Émission	4	7	3
Notes expresses	7	9	4
Études sectorielles	1	-	-
Contributions aux publications CEROM	5	3	6

NB: dans le cadre de CEROM, les publications ont démarré en 2004.



En 2008, trois Notes de l'Institut d'émission ont ainsi été publiées :

- la gestion des déchets ménagers dans les départements et collectivités d'outre-mer ;
- la filière des déchets à la Guadeloupe ;
- panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007.

#### / Les notes expresses

Complément des autres publications, les notes expresses sont des études synthétiques de quatre pages. Il peut s'agir d'un point de situation sur une activité propre de l'IEDOM (surendettement, fichiers, circulation fiduciaire, cotation...), d'un point de conjoncture particulier (situation d'une géographie, d'une branche ou d'un secteur) ou d'une information rapide sur le financement de l'économie (coût du crédit).

Sont parues en 2008 les notes expresses suivantes :

- n° 49 - Le tourisme à La Réunion ;
- n° 50 - La gestion des déchets ménagers et assimilés en Guyane : état des lieux et perspectives ;
- n° 51 - Le financement bancaire des entreprises en Guyane
- n° 52 - La gestion des déchets à Mayotte.

#### / Les études sectorielles

L'IEDOM publie, depuis 1996, dans des études dites sectorielles, des données comparatives sur les profils des entreprises domiennes et métropolitaines (cf. L'observatoire des entreprises - Les travaux d'études, p. 45). Ces publications visent essentiellement à fournir des éléments de comparaison sur les caractéristiques, les comportements et les performances des entreprises domiennes et métropolitaines par grand secteur d'activités, sans chercher nécessairement à apporter des explications aux écarts observés : dispositifs fiscaux incitatifs, surcoûts de production intrinsèques aux économies dites ultrapériphériques, structures de marchés oligopolistiques, etc. Les indicateurs comparatifs sont réalisés à partir des documents comptables collectés dans le fichier FIBEN de la Banque de France sur les entreprises des DOM et de la métropole. Dans les DOM, ces données sont recueillies et cotées par l'IEDOM. Il est à noter que le champ de ces statistiques est limité par les seuils de collecte des bilans dans FIBEN, soit les entreprises qui réali-

sent un chiffre d'affaires supérieur à 750 000 euros ou qui présentent un encours de risque supérieur ou égal à 380 000 euros.

## Les travaux CEROM

Le projet CEROM, mis en place en 2004, permet de contribuer au développement progressif d'une capacité d'analyse des évolutions économiques ultramarines. Ce projet s'articule autour de trois volets : l'élaboration de comptes économiques rapides ; la confection d'indicateurs synthétiques de conjoncture ; la promotion de l'analyse économique à travers la réalisation régulière d'études d'ensemble.

### L'élaboration des comptes économiques rapides

En 2008, les comptes économiques rapides de l'année 2007 ont été produits pour l'ensemble des départements d'outre-mer. La présentation et l'analyse de ces comptes ont été publiées dans le format de quatre pages des « Synthèses de CEROM ».

### Les chantiers méthodologiques

Le deuxième volet CEROM sur les « Indicateurs Synthétiques de Conjoncture » a été abandonné et remplacé par un volet plus large sur les « chantiers méthodologiques ». Ce volet comprend les différents travaux méthodologiques engagés dans le cadre de CEROM tels que ceux réalisés ou projetés sur l'estimation du PIB de petites économies, l'analyse de la conjoncture, les mesures de l'inflation importée ou du PIB en parité de pouvoir d'achat, etc.

Par ailleurs, des travaux d'estimation de la fonction d'investissement, qui contribuent à l'élaboration des comptes rapides, seront menés par l'IEDOM.

### Les études et synthèses macroéconomiques

Une étude macroéconomique CEROM a été finalisée et publiée en 2008.

- « Guyane : un développement sous contraintes »

Cette étude dresse un bilan macroéconomique de la Guyane sur la période 1993-2006. La Guyane a connu depuis le début des années 90 de profondes transformations. La taille de son économie a doublé et son tissu économique s'est transformé.

